

ARMOY, village ambassadeur du don d'organes !

Le conseil municipal a décidé de faire du village d'ARMOY un village ambassadeur du don d'organes suite à une sollicitation du collectif Greffes+. Nous souhaitons ainsi partager les valeurs de solidarité, de fraternité qui nous sont communes. Ce projet est soutenu par l'Association des Maires de France, le ministère de la santé via son Agence de la biomédecine et la Fondation de l'académie de médecine.



Le don d'organes a besoin de vous, de nous car l'enjeu est important. Le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27 000 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6 000 et l'on constate plus de 1000 décès par manque de greffons.

Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 33% alors que selon différentes enquêtes il devrait être de 15%. Même si notre loi précise que nous sommes tous donneurs, à moins d'avoir exprimé son refus de son vivant, Il est très difficile dans un moment aussi douloureux et au regard de la sidération de l'instant de répondre avec bienveillance sur l'éventuelle opposition du défunt. C'est pourquoi il faut en parler avec ses proches naturellement, sans être dans l'urgence : « toi, est-ce que tu t'opposerais au don de tes organes si les conditions de ton décès te plaçaient en situation de donneur potentiel ? ».

Tout l'intérêt de cette action est de sensibiliser, soutenir, susciter le débat, l'échange ce qui apportera un effet protecteur pour vos proches si toutefois ils devaient se trouver dans cette situation. En parler, c'est les protéger !



Nous avons matérialisé cet engagement par la pose de panneaux aux entrées de notre ville comme vous avez certainement pu le remarquer. Des milliers d'automobilistes vont être invités à se poser la question en traversant les communes de France acceptant de devenir ambadrice du don d'organes comme l'est maintenant notre commune d'ARMOY.

Le « ruban vert » porte l'image de cette belle cause, il est le symbole du don d'organes et aussi également le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donneurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente.

Nous suivrons avec intérêt l'impact de notre décision.

Nos administrés vont-ils se poser la question en famille, à force de passer devant nos panneaux ? Et plus largement, grâce au réseau de toutes les communes ambassadrices, au fil des kilomètres parcourus, le taux de refus va-t-il baisser ? Si tel est le cas, nous serons très fiers d'être un maillon d'une chaîne de don de vie !

Vous pouvez télécharger sur vos mobiles l'application du don d'organes (grâce au QR code ou directement via App store ou Google Play) ou vous rendre sur le site dondorganes.fr si vous souhaitez plus d'informations.



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du collectif Greffes+ : www.greffesplus.fr ou contacter par email : villes-ambassadrices@greffesplus.fr



**Entre proches
On se le dit !**

dondorganes.fr

